

## Communauté d'Agglomération de Haguenau

---

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Communes de Bischwiller, Kaltenhouse,  
Oberhoffen-sur-Moder, Rohrwiller,  
Schirrhein et Schirrhoffen

## Annexe II : Annexes Sanitaires : Alimentation en Eau Potable

---

ELABORATION DU PLUi  
APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du  
Conseil Communautaire du 16 mars 2017

A Haguenau  
le 20 mars 2017



Le Vice Président,  
Jean-Lucien NETZER

---

**AGENCE DE DEVELOPPEMENT  
ET D'URBANISME  
DE L'AGGLOMERATION  
STRASBOURGEOISE**  
9, Rue Brûlée • CS 80047  
67002 Strasbourg Cedex  
**Tél. 03 88 21 49 00**  
Fax 03 88 75 79 42  
**www.adeus.org**  
E-mail [adeus@adeus.org](mailto:adeus@adeus.org)

---



# SOMMAIRE

<b>1. GENERALITES.....</b>	<b>3</b>
1.1. Structures administrative.....	3
1.2. Domaine de compétences et d'intervention .....	3
<b>2. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS.....</b>	<b>3</b>
2.1. Production d'eau.....	3
2.1.1. SIEBM.....	3
2.1.2. Périmètre de Soufflenheim et Environs .....	4
2.2. Qualité de l'eau .....	4
2.2.1. SIEBM.....	4
2.2.2. Périmètre de Soufflenheim et Environs .....	5
2.3. Stockage de l'eau.....	5
2.3.1. SIEBM.....	5
2.3.2. Périmètre de Soufflenheim et Environs .....	5
2.4. Réseau de distribution .....	5
2.4.1. Conduites maîtresses du SIEBM .....	5
2.4.2. Conduites maîtresses du Périmètre de Soufflenheim et Environs.....	6
2.4.3. Réseau communal .....	6
2.4.4. Pression de service .....	7
2.4.5. Défense contre l'incendie.....	7
2.4.6. Périmètre de protection.....	9
<b>3. PROGRAMMATION DE TRAVAUX ET PERSPECTIVES ...</b>	<b>9</b>
3.1. Au niveau intercommunal.....	9
3.1.1. SIEBM.....	9
3.1.2. Périmètre de Soufflenheim et Environs .....	10
3.2. Au niveau communal.....	10
3.2.1. Bischwiller :.....	10
3.2.2. Kaltenhouse :.....	10
3.2.3. Oberhoffen-sur-Moder :.....	10
3.2.4. Rohrwiller : .....	11
3.2.5. Schirrhein - Schirrhoffen :.....	11

<b>4. RACCORDEMENT AUX INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE DES ZONES D'EXTENSION FUTURE .....</b>	<b>11</b>
4.1. Desserte des zones Ua, Ub, Uc, Ud, Ue et Ux (zones urbanisées) .....	11
4.2. Desserte des zones AC (zones agricoles constructibles) .....	12
4.3. Desserte des zones N (zones naturelles).....	12
4.4. Desserte des zones IAU (extension future du tissu urbain à court terme) .....	12
4.4.1. Bischwiller.....	12
4.4.2. Kaltenhouse.....	12
4.4.3. Oberhoffen-sur-Moder.....	12
4.4.4. Schirrhein.....	13
4.4.5. Schirrhoffen.....	13
4.5. Desserte des zones IIAU (extension future du tissu urbain à long terme).....	13
4.5.1. Bischwiller.....	13
4.5.2. Kaltenhouse.....	13
4.5.3. Oberhoffen.....	13
4.5.4. Rohrwiller.....	14
<b>5. ESTIMATION SOMMAIRE DES OUVRAGES A REALISER .....</b>	<b>14</b>
5.1. Loi Urbanisme et Habitat.....	14
5.2. Détail estimatif .....	14
5.2.1. Bischwiller.....	14
5.2.2. Kaltenhouse.....	14
5.2.3. Oberhoffen-sur-Moder.....	15
5.2.4. Rohrwiller.....	15
5.2.5. Schirrhein.....	15
<b>6. CONCLUSION.....</b>	<b>15</b>

# **1. GENERALITES**

## **1.1. Structures administrative**

La production, le traitement, le transport et la vente en gros d'eau potable sont assurés par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Basse Moder (SIEBM) pour les communes de Bischwiller, Kaltenhouse, Oberhoffen sur Moder et Rohrwiller.

La distribution est assurée :

- par la société Suez, dans le cadre d'une délégation de service public pour les communes de Bischwiller et Oberhoffen-sur-Moder,
- par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement (SDEA) pour la commune de Rohrwiller dans le cadre d'un transfert de compétence,
- en régie pour la commune de Kaltenhouse.

Le périmètre de Soufflenheim, dont fait partie les communes de Schirrhein et Schirrhoffen, est gérée par le SDEA dans le cadre d'un transfert total de compétences. Les étapes, depuis la production jusqu'à la distribution d'eau potable, sont ainsi assurées par le SDEA.

## **1.2. Domaine de compétences et d'intervention**

Le SIEBM est maître d'ouvrage de l'ensemble de ses installations. Il a confié l'exploitation de ses installations à la société Suez dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public.

Le SDEA est maître d'ouvrage pour l'ensemble des équipements de production, traitement, transport et distribution sur le périmètre de Soufflenheim. Il est également maître d'ouvrage pour l'ensemble des équipements de distribution sur la commune de Rohrwiller. Dans le cadre de ses compétences, le SDEA assure aussi bien l'exploitation et l'entretien des installations que les investissements nouveaux qui s'avèrent nécessaires.

Les communes de Bischwiller, Kaltenhouse et Oberhoffen-sur-Moder assurent la maîtrise d'ouvrage pour leurs équipements de distribution. L'exploitation et l'entretien des équipements de distribution ont été confiés à la société Suez pour les communes de Bischwiller et Oberhoffen-sur-Moder. La commune de Kaltenhouse gère ses équipements en régie.

# **2. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS**

## **2.1. Production d'eau**

### **2.1.1. SIEBM**

L'eau distribuée pour les communes de Bischwiller, Kaltenhouse, Oberhoffen-sur-Moder et Rohrwiller provient de sept forages localisés sur trois champs de captage (Bischwiller, Oberhoffen-sur-Moder et Rohrwiller). Etant donné la présence en excès de fer et de manganèse, une usine de traitement ainsi qu'un système de chloration équipent chacun de ses champs captant :

- station de pompage et de traitement d'Oberhoffen-sur-Moder exploitant deux forages pour un débit maximal de 600 m<sup>3</sup>/h,

- station de pompage et de traitement de Bischwiller exploitant trois forages pour un débit maximal de 750 m<sup>3</sup>/h,
- station de pompage et de traitement de Rohrwiller exploitant deux forages pour un débit maximal de 200 m<sup>3</sup>/h.

Le SIEBM possède ainsi une capacité de production de 1550m<sup>3</sup>/h ce qui est suffisant aux regards de la consommation maximale observée d'environ 800 m<sup>3</sup>/h par forte chaleur. A noter qu'à Schweighouse sur Moder subsiste encore un forage équipé qui est cependant peu sollicité.

Les volumes annuels d'eau traitée fournis aux communes membres sont de l'ordre de 4 millions de m<sup>3</sup> dont en moyenne 677 000 m<sup>3</sup> pour Bischwiller, 127 000 m<sup>3</sup> pour Kaltenhouse, 183 000 m<sup>3</sup> pour Oberhoffen-sur-Moder et 68 000 m<sup>3</sup> pour Rohrwiller.

### **2.1.2. Périmètre de Soufflenheim et Environs**

L'eau distribuée pour les communes de Schirrhein et Schirrhoffen provient de trois puits situés sur le périmètre de Soufflenheim et Environs. Etant donné la présence en excès de fer et de manganèse, une usine de traitement ainsi qu'un système de chloration équipent chacun de ses champs captant :

- station de pompage et de traitement de Soufflenheim (puits 1) d'une capacité de 90 m<sup>3</sup>/h,
- station de pompage et de traitement de Soufflenheim (puits 2 bis) d'une capacité de 120 m<sup>3</sup>/h,
- station de pompage et de traitement de Drusenheim d'une capacité de 110 m<sup>3</sup>/h,

Au total, en fonctionnement simultané, le débit horaire de production des trois ouvrages atteint 320 m<sup>3</sup>/h ce qui est suffisant aux regards de la consommation maximale observée par forte chaleur.

Les volumes annuels d'eau traitée fournis aux communes membres sont de l'ordre de 700 000 m<sup>3</sup> dont 83 000 m<sup>3</sup> pour Schirrhein et 26 000 m<sup>3</sup> pour Schirrhoffen.

## **2.2. Qualité de l'eau**

### **2.2.1. SIEBM**

Les eaux brutes pompées par le SIEBM sont, d'une manière générale, moyennement minéralisées, bicarbonatées calciques. Leurs teneurs en fer et en manganèse sont importantes et dépassent les normes de potabilité en vigueur. Ces éléments sont éliminés par filtration par voie biologique au niveau de l'ensemble des stations de traitement. Le traitement est complété par une chloration avant la mise en distribution des eaux traitées.

La teneur en nitrates, variable selon les puits est inférieure à 2 mg/l en sortie des stations de traitement du syndicat.

La qualité bactériologique de l'eau est très bonne.

Pour s'assurer de la qualité de l'eau fournie au consommateur, le Centre d'Analyses et de Recherche (CAR), sous le contrôle de l'Agence Régionale de Santé (ARS), procède périodiquement aux analyses règlementaires.

## **2.2.2. Périmètre de Soufflenheim et Environs**

Les eaux brutes pompées sur le périmètre de Soufflenheim et Environs sont :

- peu minéralisées, douces et faiblement nitrées pour les puits de Soufflenheim,
- très minéralisés, durs et faiblement nitrés pour les puits de Drusenheim.

L'excès en fer et en manganèse est éliminé par filtration au niveau de l'ensemble des stations de traitement. Le traitement est complété par une chloration avant la mise en distribution des eaux traitées.

A noter que des pesticides, le 2.6 dichlorobenzamide pour le puits de Soufflenheim et l'atrazine pour le puits de Drusenheim, ont été détectés à des teneurs néanmoins inférieures aux valeurs toxicologiques.

La qualité bactériologique de l'eau est très bonne.

Pour s'assurer de la qualité de l'eau fournie au consommateur, le Centre d'Analyses et de Recherche (CAR), sous le contrôle de l'Agence Régionale de Santé (ARS), procède périodiquement aux analyses réglementaires.

## **2.3. Stockage de l'eau**

### **2.3.1. SIEBM**

Les eaux prélevées aux champs captant d'Oberhoffen-sur-Moder, Bischwiller et Rohrwiller sont refoulées dans le réseau de distribution, le surplus étant stocké au niveau de cinq réservoirs d'un volume global de 5 200 m<sup>3</sup> et quatre bâches attenantes aux usines de Bischwiller et Oberhoffen-sur-Moder d'un volume global de 3500 m<sup>3</sup>. La capacité théorique de stockage s'élève donc à 8 700 m<sup>3</sup>.

### **2.3.2. Périmètre de Soufflenheim et Environs**

Le stockage de l'eau produite est assuré par 2 ouvrages d'une capacité totale de 750 m<sup>3</sup> à Soufflenheim et 500m<sup>3</sup> à Drusenheim soit un volume global de 1 250 m<sup>3</sup>.

## **2.4. Réseau de distribution**

### **2.4.1. Conduites maîtresses du SIEBM**

Les eaux traitées dans les trois usines sont injectées dans le réseau syndical par un système de conduites d'une longueur totale d'environ 42 km allant du Ø 100 mm et au Ø 600 mm.

Trois surpresseurs sont répartis sur le réseau au niveau de Kaltenhouse, Schweighouse sur Moder et Ohlungen, afin de garantir une pression suffisante à l'entrée de ces communes les plus éloignées des usines de traitement et de pompage.

La Commune de Bischwiller est alimentée en eau potable via trois conduites principales Ø 350 mm et Ø 450 mm et Ø 600 mm. Quatre points de comptages permettent la vente en gros (Sortie du réservoir rue du Luhberg, 36 rue de Rohrwiller, rue du Stade et RD 29 au niveau du Sonnenhof).

La Commune de Kaltenhouse est alimentée en eau potable via deux conduites Ø 350 mm et Ø 600 mm. Quatre points de comptages permettent la vente en gros (rue des Messieurs, rue Principale, rue de la Gare à Marienthal et rue de Kaltenhouse à Oberhoffen-sur-Moder).

La Commune d'Oberhoffen-sur-Moder est alimentée en eau potable via deux conduites Ø 450 mm et Ø 600 mm. Quatre points de comptages permettent la vente en gros (impasse des Mirabelles, rue de la Moder, 4 rue de Kaltenhouse et rue de Kaltenhouse au niveau du Camp militaire).

La Commune de Rohrwiler est alimentée en eau potable une conduite Ø 350 mm. Trois points de comptages permettent la vente en gros (RD 29 devant Ets. DEBS, RD 29 Jardins de la Moder, RD 29 à l'entrée de la ZA)

#### **2.4.2. Conduites maîtresses du Périmètre de Soufflenheim et Environs**

Les eaux traitées depuis le puits de Soufflenheim sont directement injectées vers le réseau de Schirrhoffen et Schirrhein via une conduite Ø 300 mm le long de la RD 37 sur environs 2 km.

#### **2.4.3. Réseau communal**

##### Bischwiller :

Le réseau de Bischwiller est densément maillé. Il s'articule autour du château d'eau d'où partent plusieurs conduites principales :

- un réseau Ø 200 mm en direction du quartier Hanhoffen en passant par les rues du Luhberg et de la Garance,
- un réseau Ø 275 mm puis Ø 200 mm desservant le reste de la commune en transitant par les rues du Rhin, Georges Clémenceau, de la Marne et du Maréchal Joffre.

Ces conduites assurent la desserte locale au passage des zones urbaines par un maillage important et des antennes de plus faible diamètre.

##### Kaltenhouse :

Le réseau de Kaltenhouse est densément maillé. Il s'articule autour de deux axes principaux depuis les prises d'eau sur la conduite syndicale :

- un réseau Ø 150 mm puis Ø 100 mm desservant la partie sud de la ville en passant par les rues des Messieurs, de Schirrhein et de Marienthal,
- un réseau Ø 150 mm desservant la partie nord de la commune en transitant par les rues Principale, des Rossignols et des Mésanges.

Ces conduites assurent la desserte locale au passage des zones urbaines par un maillage important et des antennes de plus faible diamètre.

##### Oberhoffen-sur-Moder :

Le réseau d'Oberhoffen-sur-Moder est densément maillé. Il s'articule autour de deux axes principaux depuis les prises d'eau sur la conduite syndicale :

- un réseau Ø 150 mm desservant la partie ouest de la ville en passant par les rues du Camp et de la Gare,

- un réseau Ø 150 mm desservant le reste de la commune en transitant par les rues des Mirabelles et de Schirrhein.

Ces conduites assurent la desserte locale au passage des zones urbaines par un maillage important et des antennes de plus faible diamètre.

#### Rohrwiller :

Le réseau de Rohrwiller est densément maillé. Il s'articule autour d'un axe principal Ø 150 mm situé Grand'rue depuis les prises d'eau sur la conduite syndicale.

Ces conduites assurent la desserte locale au passage des zones urbaines par un maillage important et des antennes de plus faible diamètre.

#### Schirrhein - Schirrhoffen:

Le réseau de Schirrhein et Schirrhoffen est densément maillé. Il s'articule autour d'un axe principal Ø 300 mm à Ø 200 mm partant du Château d'eau de Soufflenheim et transitant dans les communes par les rues Principale à Schirrhoffen, des Romains, Principale à Schirrhein et de la Forêt.

Ces conduites assurent la desserte locale au passage des zones urbaines par un maillage important et des antennes de plus faible diamètre.

#### **2.4.4. Pression de service**

La pression statique du réseau de distribution des différentes communes se situe entre 3 et 7 bars. Elle est assurée grâce aux différents équipements implantés en certains points stratégique du réseau (surpresseurs, château d'eau...).

#### **2.4.5. Défense contre l'incendie**

#### Bischwiller :

Le réseau de distribution de la commune de Bischwiller est équipé d'un total de 239 appareils de lutte contre l'incendie (données 2015) dont :

- 166 poteaux d'incendie (Ø 100),
- 46 poteaux d'incendie (Ø 80),
- 27 hydrants.

Les essais de débit effectués sur les appareils de lutte contre l'incendie ont permis de mesurer les débits maximaux qu'ils sont susceptible de fournir.

Il est à noter que pour le quartier Hanhoffen, situé au Sud de la commune, la défense incendie n'est pas assurée conformément au débit règlementaire de 60 m<sup>3</sup>/h sous une pression résiduelle de 1 bar. Des travaux de renforcement des conduites sont prévus dans les années à venir pour assurer à terme la défense incendie de ce quartier.

### Kaltenhouse :

Le réseau de distribution de la commune de Kaltenhouse est équipé d'un total de 61 appareils de lutte contre l'incendie (données 2015) dont :

- 27 poteaux d'incendie (Ø 100),
- 30 poteaux d'incendie (Ø 80),
- 4 hydrants.

Aucune campagne de vérification de ces appareils n'a été effectuée ces dernières années. Des essais sont actuellement en cours et permettront de définir les secteurs où la défense n'est pas assurée.

### Oberhoffen-sur-Moder :

Le réseau de distribution de la commune d'Oberhoffen-sur-Moder est équipé d'un total de 97 appareils de lutte contre l'incendie (données 2015) dont :

- 65 poteaux d'incendie (Ø 100),
- 32 poteaux d'incendie (Ø 80),

Les essais de débit effectués sur les appareils de lutte contre l'incendie ont permis de mesurer les débits maximaux qu'ils sont susceptible de fournir.

Lors de la campagne de vérification en 2015, 9 PI étaient non conformes. La défense incendie est relativement bonne hormis pour certaines rues où quelques insuffisances sont constatées (rues des Tuiles, de Bischwiller, de Kaltenhouse, du Blé et des Hironnelles).

### Rohrwiller :

Le réseau de distribution de la commune de Rohrwiller est équipé d'un total de 54 appareils de lutte contre l'incendie (données 2015) dont :

- 32 poteaux d'incendie (Ø 100),
- 20 poteaux d'incendie (Ø 80),
- 2 hydrants.

Aucune campagne de vérification de ces appareils n'a été effectuée ces dernières années.

### Schirrhein :

Le réseau de distribution de la commune de Schirrhein est équipé d'un total de 71 appareils de lutte contre l'incendie (données 2015) dont :

- 53 poteaux d'incendie (Ø 100),
- 17 poteaux d'incendie (Ø 80),
- 1 hydrant.

Les essais de débit effectués sur les appareils de lutte contre l'incendie ont permis de mesurer les débits maximaux qu'ils sont susceptible de fournir.

Lors de la campagne de vérification en 2014, quelques PI étaient non conformes. La défense incendie est relativement bonne hormis pour certaines rues où quelques insuffisances sont constatées (rue Kirchlach, et le début de la rue Principale).

## Schirrhoffen :

Le réseau de distribution de la commune de Schirrhoffen est équipé d'un total de 22 appareils de lutte contre l'incendie dont :

- 17 poteaux d'incendie (Ø 100),
- 5 poteaux d'incendie (Ø 80),

Les essais de débit effectués sur les appareils de lutte contre l'incendie ont permis de mesurer les débits maximaux qu'ils sont susceptible de fournir.

Lors de la campagne de vérification en 2014, l'ensemble des poteaux était conformes hormis une petite insuffisance pour la rue des Huttes.

### **2.4.6. Périmètre de protection**

Les bans communaux de Kaltenhouse, Schirrhein et Schirrhoffen ne sont concernés par aucun périmètre de protection de captage d'eau.

Le ban communal de Bischwiller est concerné par les périmètres de protection des forages du SIEBM déclarés d'utilité publique par arrêté préfectoral du 10 avril 1974.

Le ban communal d'Oberhoffen-sur-Moder est concerné par les périmètres de protection des forages du SIEBM déclarés d'utilité publique par arrêté préfectoral du 6 mai 1986.

Le ban communal de Rohrwiller est concerné par les périmètres de protection des forages du SIEBM déclarés d'utilité publique par arrêté préfectoral du 5 janvier 2011.

Pour mémoire, il convient de rappeler que tout projet à l'intérieur de ces périmètres de protection ou projet de tracé de périmètre devra faire l'objet d'une déclaration auprès de l'Agence Régionale de Santé Alsace qui précisera les prescriptions à respecter.

## **3. PROGRAMMATION DE TRAVAUX ET PERSPECTIVES**

### **3.1. Au niveau intercommunal**

#### **3.1.1. SIEBM**

Fin 2005, le SIEBM a décidé d'engager un important programme de réhabilitation de son patrimoine, portant notamment sur la rénovation des réservoirs.

Dans ce cadre, les réservoirs de Bischwiller, Haguenau et Schweighouse sur Moder ont été rénovés en 2006 et 2007. D'autres travaux ont été réalisés en 2007 avec la réhabilitation des traversées de rivière à Bischwiller et Rohrwiller.

Plus récemment, des travaux de mise à niveau des installations de production d'eau potable (électricité automatismes, contrôle d'accès...), une interconnexion du réseau d'eau potable avec la commune d'Oberhoffen-sur-Moder, le rebouchage de puits et forages abandonnés, le déplacement d'une conduite DN 350 à Rohrwiller ont été réalisés.

Dans les années à venir, une somme importante sera allouée pour des travaux de construction d'une bache de reprise attenante à l'usine de traitement de Rohrwiller.

### **3.1.2. Périmètre de Soufflenheim et Environs**

Ces dernières années, de nombreuses opérations ont été réalisées sur le périmètre afin de développer et fiabiliser la production d'eau potable avec notamment le remplacement de pompes de lavage, la mise en place d'une 2<sup>ème</sup> ligne de chloration, la rénovation des matériaux filtrants, le lavage et désinfection des bâches et réservoirs...

Le périmètre est également associé aux démarches de création d'un nouveau puits à Dalhunden, en vue de sécuriser ses ressources en eau potable. Le nouveau puits de 200 m<sup>3</sup>/h est en cours de réalisation.

## **3.2. Au niveau communal**

### **3.2.1. Bischwiller :**

A Bischwiller, l'alimentation en eau potable ne pose actuellement pas de problème majeur. Aucun manque de pression n'est à déplorer. Les capacités de production et de stockage du SIEBM permettront de couvrir les besoins de la commune pour les années à venir.

Dans le but d'améliorer l'exploitation des réseaux, à chaque fois qu'un important projet de voirie ou d'assainissement est engagé, les réseaux de distribution ainsi que les branchements particuliers sont vérifiés et au besoin, rénovés ou renforcés.

Les derniers travaux de renforcement du réseau d'eau potable ont concernés la rue de la Garance en 2015. Les prochains travaux concerneront notamment le renforcement de la rue Paul Weiss afin d'assurer la défense incendie pour le quartier Hanhoffen.

### **3.2.2. Kaltenhouse :**

A Kaltenhouse, l'alimentation en eau potable ne pose actuellement pas de problème majeur. Aucun manque de pression n'est à déplorer. Les capacités de production et de stockage du SIEBM permettront de couvrir les besoins de la commune pour les années à venir.

Dans le but d'améliorer l'exploitation des réseaux, à chaque fois qu'un important projet de voirie ou d'assainissement est engagé, les réseaux de distribution ainsi que les branchements particuliers sont vérifiés et au besoin, rénovés ou renforcés.

Les derniers travaux de renforcement du réseau d'eau potable ont concernés l'accès à la salle multi-activités en 2012. Les prochains travaux concerneront notamment le renforcement de la rue de Bischwiller dans le cadre des travaux de restructuration de la voirie.

### **3.2.3. Oberhoffen-sur-Moder :**

A Oberhoffen-sur-Moder, l'alimentation en eau potable ne pose actuellement pas de problème majeur. Aucun manque de pression n'est à déplorer. Les capacités de production et de stockage du SIEBM permettront de couvrir les besoins de la commune pour les années à venir.

Dans le but d'améliorer l'exploitation des réseaux, à chaque fois qu'un important projet de voirie ou d'assainissement est engagé, les réseaux de distribution ainsi que les branchements particuliers sont vérifiés et au besoin, rénovés ou renforcés.

Les derniers travaux de renforcement du réseau d'eau potable de la rue de l'Hiver en 2015 ont ainsi été menés conjointement avec les travaux d'assainissement. Les prochains travaux concerneront notamment le renforcement des rues des Hirondelles, de Kaltenhouse et du Tabac ainsi que l'extension de la rue de Kaltenhouse.

#### **3.2.4. Rohrwiller :**

A Rohrwiller, l'alimentation en eau potable ne pose actuellement pas de problème majeur. Aucun manque de pression n'est à déplorer. Les capacités de production et de stockage du SIEBM permettront de couvrir les besoins de la commune pour les années à venir.

Dans le but d'améliorer l'exploitation des réseaux, à chaque fois qu'un important projet de voirie ou d'assainissement est engagé, les réseaux de distribution ainsi que les branchements particuliers sont vérifiés et au besoin, rénovés ou renforcés.

Les derniers travaux de renforcement du réseau d'eau potable de la Grand'Rue en 2015 ont ainsi été menés conjointement avec les travaux d'assainissement et de voirie. Aucun chantier n'a pour le moment été planifié.

#### **3.2.5. Schirrhein - Schirrhoffen :**

A Schirrhein et Schirrhoffen, l'alimentation en eau potable ne pose actuellement pas de problème majeur. Aucun manque de pression n'est à déplorer. Les capacités de production et de stockage du périmètre de Soufflenheim permettront de couvrir les besoins de la commune pour les années à venir.

Dans le but d'améliorer l'exploitation des réseaux, à chaque fois qu'un important projet de voirie ou d'assainissement est engagé, les réseaux de distribution ainsi que les branchements particuliers sont vérifiés et au besoin, rénovés ou renforcés.

Les derniers travaux de renforcement du réseau d'eau potable ont concernés les rues du Foyer et des Asperges en 2015. Les prochains travaux concerneront notamment le renforcement de la rue Principale (entrée Ouest) et de la rue du Boschweg à Schirrhein.

## **4. RACCORDEMENT AUX INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE DES ZONES D'EXTENSION FUTURE**

### **4.1. Desserte des zones Ua, Ub, Uc, Ud, Ue et Ux (zones urbanisées)**

Les parcelles construites dans ces zones ne nécessiteront probablement pas de conduites supplémentaires. Si tel était le cas, notamment en cas de division parcellaire, il ne s'agirait que d'extensions ponctuelles et localisées.

## **4.2. Desserte des zones AC (zones agricoles constructibles)**

Ces zones agricoles constructibles ne sont majoritairement pas desservies par le réseau d'eau potable. Leur desserte devra faire l'objet d'une étude spécifique de raccordement et une définition, par la commune des modalités de financement.

A défaut d'un raccordement au réseau d'eau potable, une alimentation par puits privé pourra être réalisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions de l'Agence Régionale de Santé Alsace. Dans ce cas, et en l'absence d'une prise d'eau, dans un rayon de 400 m, la création d'une réserve incendie de 120 m<sup>3</sup> pourra être demandée lors de l'établissement du permis de construire.

## **4.3. Desserte des zones N (zones naturelles)**

Ces zones ne sont majoritairement pas desservies et aucune extension du réseau public d'alimentation en eau potable n'est envisagée.

## **4.4. Desserte des zones IAU (extension future du tissu urbain à court terme)**

### **4.4.1. Bischwiller**

Le secteur du Baumgarten, situé entre la voie ferrée et la rue du Cerf, est actuellement desservi par un réseau Ø 200 mm dans la rue du Carmel. Un bouclage du secteur pourra être réalisé moyennant une extension sur environ 30 ml du réseau Ø 150 mm de la rue du Castor.

### **4.4.2. Kaltenhouse**

Une extension du tissu urbain est prévue au niveau de la rue de La Liberté et de la rue de la Belette. Ce secteur est actuellement desservi par un réseau Ø 150 mm dans la rue de la Belette et par un réseau Ø 100 mm dans la rue de la Liberté.

### **4.4.3. Oberhoffen-sur-Moder**

Cinq zones d'extension du tissu urbain sont prévues pour la commune d'Oberhoffen-sur-Moder.

#### Secteur rue de la Gare :

Ce secteur n'est actuellement pas desservi par le réseau d'eau potable. Sa desserte nécessite une extension du réseau Ø 150 mm via le chemin rural sur environ 45 ml.

#### Secteur rue des Tuiles :

Ce secteur est actuellement desservi par un réseau Ø 60 mm dans la rue de l'Orge et par un réseau Ø 80 mm dans la rue des Tuiles.

#### Secteur lotissement du Binsen :

Ce secteur est actuellement desservi par la tranche première tranche du lotissement.

#### Extension de la zone commerciale de la Werb :

Ce secteur est actuellement desservi par un réseau Ø 125 mm dans la rue des Champs.

#### Secteur du Heidfeld :

Ce secteur n'est actuellement pas desservi par le réseau d'eau potable. Sa desserte nécessite l'extension du réseau Ø 150 mm rue de Marienthal à Schirrhein sur environ 130 ml ou du réseau Ø 150 mm rue Principale à Schirrhein sur environ 160 ml. Un bouclage du secteur pourra être réalisé moyennant les deux extensions.

#### **4.4.4. Schirrhein**

Une extension du tissu urbain est prévue à l'entrée de la commune de Schirrhein entre la rue de la Forêt et la rue de Marienthal. Ce secteur est actuellement desservi par un réseau Ø 150 mm rue de Marienthal. Un bouclage du secteur pourra être réalisé moyennant une extension sur environ 45 ml du réseau Ø 150 mm de la rue de la Forêt.

#### **4.4.5. Schirrhoffen**

Une extension du tissu urbain est prévue à la sortie de la commune de Schirrhein entre la rue des Champs et la rue Principale. Ce secteur est actuellement desservi par une conduite Ø 300 mm rue Principale et par une conduite Ø 150 mm rue des Champs.

### **4.5. Desserte des zones IIAU (extension future du tissu urbain à long terme)**

#### **4.5.1. Bischwiller**

Une extension du tissu urbain est prévue à long terme au niveau de la rue de l'Obermatt. Ce secteur est actuellement desservi par une conduite intercommunale Ø 450 mm et une conduite Ø 125 mm au niveau de l'aire des gens du voyage. Aucun branchement n'étant autorisé sur la conduite intercommunale, un bouclage du secteur pourra être réalisé moyennant une extension sur environ 30 ml du réseau Ø 100 mm de la rue du Stade.

#### **4.5.2. Kaltenhouse**

Ce secteur n'est actuellement pas desservi par le réseau d'eau potable. Sa desserte nécessite une extension du réseau Ø 100 mm de la rue de Marienthal sur 55 ml au niveau du n°19, sur 45 ml au niveau du n°9 et sur 20 ml au niveau du n°3.

#### **4.5.3. Oberhoffen**

Une extension du tissu urbain est prévue à long terme au niveau de la rue des Tuiles. Ce secteur est actuellement desservi par un réseau Ø 40 mm dans la rue des Pins, un réseau Ø 100 mm et Ø 80 mm dans la rue de la Forêt et un réseau Ø 80 mm chemin du Baeckerweg.

#### 4.5.4. Rohrwiller

Une extension du tissu urbain est prévue à long terme au niveau de la rue de Neuve. Ce secteur est actuellement desservi par un réseau Ø 100 mm rue des Cygnes. Un bouclage du secteur pourra être réalisé moyennant une extension sur environ 50 ml du réseau Ø 100 mm de la rue Saint Wendelin.

## 5. ESTIMATION SOMMAIRE DES OUVRAGES A REALISER

### 5.1. Loi Urbanisme et Habitat

La réglementation liée à la loi Urbanisme et Habitat demande que les modalités de prise en charge des différents parties des projets d'aménagement, telles les extensions des réseaux d'eau et d'assainissement nécessaires, soient définies de manière spécifique par l'autorité compétente en matière d'urbanisme. En effet, les frais de ces opérations sont portés à la charge de cette dernière et/ou des bénéficiaires des travaux selon les règles arrêtés par elle.

### 5.2. Détail estimatif

Nous donnons ici des évaluations sommaires des travaux avec l'application de coûts moyens. Ils devront faire l'objet d'une approche plus détaillée préalablement à leur programmation. Les montants fournis correspondent à la fourniture et la pose des conduites principales pour le raccordement des nouvelles zones aux infrastructures existantes, hors desserte interne des zones. Pour chaque zone, l'estimation ne porte ainsi que sur le linéaire de réseau à poser hors de son emprise. Ils ne prennent pas en compte les branchements des abonnés ni même les adaptations nécessaires sur le réseau existant.

#### 5.2.1. Bischwiller

<u>Zone IAU – secteur du Baumgarten :</u> Extension de 30 ml Ø 150 mm rue du Castor :	4 800 € HT
<b>Total AEP : 4 800 € HT</b>	

<u>Zone IIAU –rue de l'Obermatt :</u> Extension de 30 ml Ø 100 mm rue du Stade :	4 500 € HT
<b>Total AEP : 4 500 € HT</b>	

#### 5.2.2. Kaltenhouse

<u>Zone IIAU –rue de Marienthal :</u> Extension de 55 ml Ø 100 mm n°19 :	8 250 € HT
Extension de 45 ml Ø 100 mm n°9 :	6 750 € HT
Extension de 20 ml Ø 100 mm n°3 :	3 000 € HT
<b>Total AEP : 18 000 € HT</b>	

### 5.2.3. Oberhoffen-sur-Moder

#### Zone IAUx – secteur du Heidfeld :

Extension de 130 ml Ø 150 mm rue de Marienthal :	20 800 € HT
Extension de 160 ml Ø 150 mm rue Principale :	25 600 € HT

**Total AEP : 46 400 € HT**

#### Zone IAU – secteur rue de la Gare :

Extension de 45 ml Ø 150 mm rue de la Gare :	7 200 € HT
--	------------

**Total AEP : 7 200 € HT**

### 5.2.4. Rohrwiller

#### Zone IIAU – rue Neuve :

Extension de 50 ml Ø 100 mm rue Saint Wendelin :	7 500 € HT
--	------------

**Total AEP : 7 500 € HT**

### 5.2.5. Schirrhein

#### Zone IAU – rue de Marienthal :

Extension de 45 ml Ø 150 mm rue de la Forêt :	7 200 € HT
---	------------

**Total AEP : 7 200 € HT**

## 6. CONCLUSION

La desserte en eau potable des communes de la Communauté de Communes de Bischwiller et Environs par les installations du Périmètre de Soufflenheim et Environs ainsi que celles du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Basse Moder répond bien aux besoins actuels, aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif, et est en mesure de supporter un accroissement de la consommation lié au développement des collectivités.

En ce qui concerne la défense contre incendie, le débit de 60 m<sup>3</sup>/h sous une pression résiduelle de 1 bar, indiqué par la circulaire interministérielle du 10 décembre 1951 relative à la défense contre l'incendie, n'est pas assuré dans l'intégralité des zones urbanisées. Des travaux de renforcement des réseaux permettront d'améliorer localement la défense incendie. Il est à noter que des solutions alternatives à l'utilisation du réseau d'eau potable sont également envisageables comme l'implantation de citernes incendie complémentaires ou de prises d'eau dans les cours d'eau, et sont à étudier en concertation avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours, service compétent en la matière.

Il convient aussi de rappeler que la prise en charge des frais de desserte des zones est régie par les dispositions de la loi Urbanisme et Habitat. Les modalités de cette prise en charge, par les communes et/ou les bénéficiaires des extensions, doivent être précisées par l'autorité compétente.

Enfin, pour ne pas entraver les projets de développement futurs, la réglementation du PLUi devra autoriser la construction de réseaux enterrés et de tout ouvrage et bâtiments nécessaires au fonctionnement ou au renforcement des installations d'alimentation en eau potables dans toutes les zones.

## Bilan besoin-ressource

### Taux d'occupation :

Les dernières données disponibles de l'INSEE concernant le nombre de résidence datent de 2013. Le tableau ci-dessous présente le détail par commune :

	Nombre d'habitants	Nombre de résidences principales occupées	Nombre d'habitants / résidence
Bischwiller	12718	4605	2,8
Kaltenhouse	2220	871	2,5
Oberhoffen-sur-Moder	3419	1366	2,5
Rohrwiller	1708	648	2,6
Schirrhein	2212	846	2,6
Schirrhoffen	703	270	2,6

### Accroissement de la population liée aux futurs lotissements :

	Nombre de logements prévus	Nombre d'habitants / résidence	Nombre d'habitants
Bischwiller	900	2.8	2520
Kaltenhouse	750	2.5	1875
Oberhoffen-sur-Moder			
Schirrhein	170	2.6	442
Schirrhoffen			

### Variation de la population :

Les dernières données disponibles de l'INSEE concernant la variation annuelle moyenne de la population de 2008 à 2013 sont les suivantes :

	Variation annuelle moyenne de la population (%)
Bischwiller	0,1
Kaltenhouse	0,4
Oberhoffen-sur-Moder	1,4
Rohrwiller	1,2
Schirrhein	0,5
Schirrhoffen	0,1

### **Accroissement de la population à l'horizon 2030 :**

	Nombre d'habitants (INSEE 2013)		Variation annuelle moyenne de la population	Nombre d'habitant à l'horizon 2030		Nombre d'habitants liés aux futurs lotissements	Nombre d'habitants à l'horizon 2030
Bischwiller	12718	20 065	0,1	12936	21735	4395	26130
Kaltenhouse	2220		0,4	2376			
Oberhoffen-sur-Moder	3419		1,4	4331			
Rohrwiller	1708		1,2	2092			
Schirrhein	2212	2915	0,5	2408	3123	442	3565
Schirrhoffen	703		0,1	715			

A l'horizon 2030, la population sur le secteur du Syndicat Intercommunale de la Basse Moder (Bischwiller, Kaltenhouse, Oberhoffen-sur-Moder, Rohrwiller) devrait augmenter d'environ 6065 habitants et d'environ 650 habitants pour le périmètre de Soufflenheim (Schirrhein, Schirrhoffen) par rapport à la population de 2013.

### **Augmentation de la consommation :**

La consommation journalière moyenne par habitant se situe autour de 140l/j/hab.

La consommation augmentera donc à l'horizon 2030 de 309 921 m<sup>3</sup>/an soit de 7.75% par rapport à la production actuelle (environs 4 000 000 m<sup>3</sup>) sur le secteur du Syndicat Intercommunal de la Basse Moder

Pour le paramètre de Soufflenheim, l'augmentation sera de 33 215 m<sup>3</sup>/an soit de 3.55 % par rapport à la production actuelle (environs 935 000 m<sup>3</sup>) sur le périmètre de Soufflenheim par rapport à 2013.

### **Moyens de production du Syndicat Intercommunale de la Basse Moder et du périmètre de Soufflenheim :**

	Capacité de production	Besoins actuels (2013)	Taux de mobilisation
Syndicat Intercommunale de la Basse Moder	30 000 m <sup>3</sup> /j	11 194 m <sup>3</sup> /j	37%
Périmètre de Soufflenheim	7 680 m <sup>3</sup> /j	2 560m <sup>3</sup> /j	30%

Au vue des capacités de production, de l'évolution de la population à l'horizon 2030 et des usages de l'eau qui tendent à diminuer, les capacités de production d'eau potable et de distribution aux usagers sont suffisantes pour faire face à l'accroissement de la population sur le territoire de la Communauté de Communes de Bischwiller et Environs.